



Prix armées-jeunesse 2008

Le jury du Prix armées-jeunesse s'est réuni le 27 mai 2008 sous la présidence de l'amiral Dupont, inspecteur général des armées et président de la Commission armées-jeunesse.

Sur les 30 dossiers reçus cette année, le jury après délibérations récompense :

1er prix :

le **Porte Hélicoptères Jeanne d'Arc**, pour son action de partenariat avec 130 classes de primaire, collège et lycée. Une correspondance interactive avec les classes et des actions ponctuelles en faveur de l'enfance au cours des escales ont permis à 2600 élèves de découvrir la Marine Nationale, la vie à bord et les missions du PH Jeanne d'Arc. De plus, le rayonnement de la France a été important lors des actions menées au profit de l'enfance à New York, Luanda ou Rio de Janeiro ou de la réalisation à bord d'une JAPD au profit des jeunes expatriés.



2ème prix ex aequo :

- **l'École supérieure et d'Application du Génie** d'Angers pour la réalisation, en collaboration avec le dessinateur Loïc Jombart de la bande dessinée "Mille et un mines". Outil pédagogique traduit en six langues, cette bande dessinée vise à sensibiliser les plus jeunes au danger des mines antipersonnel. Elle est distribuée dans tous les pays où les sapeurs français interviennent.

- le **Peloton de Gendarmerie de Montagne** du Haut-Rhin pour l'organisation d'un raid au profit de six adolescents en grande difficulté relationnelle et familiale. L'objectif de cette action menée conjointement avec le centre psychothérapique de Mulhouse est de sortir les jeunes de leur cadre habituel en leur proposant de nouveaux repères.

3ème prix :

BA181 "Lieutenant Roland Garros" pour son action de partenariat avec l'association Saint Pauloise "**1000 sourires**". Trente enfants saint-paulois issus de milieux modestes ont pu découvrir l'armée de l'air par le biais notamment d'un baptême de l'air en Transall.

Un **Prix spécial du jury** est décerné à la **Brigade de Prévention contre la Délinquance Juvenile** de l'Eure pour l'organisation, avec la réalisation d'un mémoire, de visites des sites marquants des deux guerres mondiales au profit de jeunes en difficulté.



Une **Mention spéciale du jury** est décernée au :

- **Bureau du service national** de Nancy pour l'organisation d'une JAPD mixte, accueillant des jeunes handicapés à 80% et des jeunes valides,

- **Base aérienne 943** de Nice pour son partenariat avec la maison d'arrêt de Grasse. Cette action qui doit débiter dès le mois de juin 2008, vise à faire découvrir l'armée aux jeunes détenus et à faciliter leur réinsertion par la création de chantiers extérieurs dans le cadre des mesures d'aménagement de peine.

Le Ministre de la Défense, ou son représentant, remettra les prix aux lauréats à l'occasion de la réunion plénière de la Commission armées jeunesse, le 18 juin 2008 à l'École Militaire à Paris.